

DECISION CA011-2014

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et r glements de l'Universit  d'Angers
Vu la d lib ration CA024-2012 du 06 mars 2012
Vu la d lib ration CA033-2012 du 29 mars 2012

- **Objet de la d cision** Demandes de subventions attribu es par l'UFR Ing nierie du tourisme, du b timent et des services, par l'IUT et par l'UFR Lettres, langues et sciences humaines

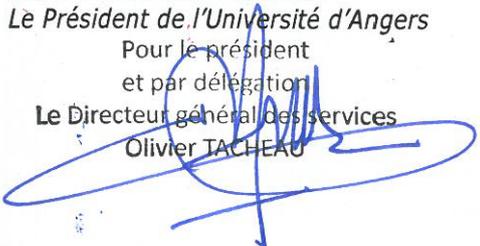
Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :

1. d'approuver la demande de subvention attribu e par l'UFR Ing nierie du tourisme, du b timent et des services : Association Chaud les joueurs
2. d'approuver la demande de subvention attribu e par l'IUT : ASSOCIATION ACTA
3. d'approuver la demande de subvention attribu e par l'UFR Lettres, langues et sciences humaines : ADHUA, AEDAA - M2 m tiers des archives, Cin ma parlant, Association "Histoire de", CRILA

Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

A Angers, le 31 mars 2014

Jean-Paul SAINT-ANDRE
Le Pr sident de l'Universit  d'Angers
Pour le pr sident
et par d l gation
Le Directeur g n ral des services
Olivier TACHEAU



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **02 avril 2014**

SECRETARIAT GENERAL

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction		
10/02/2014	UFR Lettres, Langues et Sciences humaines		
Nom de l'association ou de la société savante	Montant	Centre financier	Observations
ADHUA	250,00 €	902	voyage à Berlin du 12 au 16/05/2014 - master et doctorants en histoire et lettres; en partenariat avec l'association "Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation " et l'association Maginot
AEDAA - M2 métiers des archives	650,00 €	902	journée d'étude le 14/02/2014 sur les portails d'accès en ligne aux ressources archivistiques / partenariat CERHIO
Cinéma parlant	250,00 €	902	soutien à la programmation 2014
Association "Histoire de"	500,00 €	902	soutien à l'organisation du gala le 03/04/2014 des étudiants d'histoire
17/03/2014			
CRILA	200,00 €	902	aide à l'organisation du colloque sur C Chaplin

SECRETARIAT GENERAL

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction		
24/10/2013	nom de la structure		UFR ITBS IMIS-ESTHUA
Nom de l'association ou de la société savante	Montant	Centre financier	Observations
Chaud les joueurs	1 500,00 €	93110	Aide pour un projet de développement d'une ludothèques en orphelinats au Cambodge d'une étudiante de la licence professionnelle jeux et jouets : - Melle Aurélia PEYNET - : Développement d'une ludothèque dans le refuge d'enfants de l'ONG AVEC au Cambodge
Chaud les joueurs	2 990,00 €	93110	Aide pour le projet "CAMBOD'JEU 2014"- projet qui a pour but de financer une semaine de formation ainsi que des interventions dans trois orphelinats

SECRETARIAT GENERAL

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction		
10/12/2013	IUT		
Nom de l'association ou de la société savante	Montant	Centre financier	Observations
ASSOCIATION ACTA	915,47 €	905261	Participation pour l'organisation de : 4ème conférence Achat et Développement Durable ("Achat responsable")